



EURL « LATITUDE CHAR A VOILE »

2 allée de la Grandière

17110 Saint Georges de Didonne

Tel : 06 30 22 46 70 Mail : latitude-char@hotmail.fr

N°Siret : 489 652 255 00022 APE : 8551Z

LIEU D'ACTIVITE: PLAGES DE VALLIERES

(Adresse GPS : 130 Bvd Lattre de Tassigny, 17110 Saint Georges de Didonne)

Contrat de réservation char à voile

Nom :

Adresse complète :

Tel :

Adresse mail :

Date du séjour : du au 2015

Date/horaire séance :

Nombre de participants :

Formule choisie :

- Séance découverte (1h00) : 28€ Formule 3 jours (3*1h00) : 79€
- Séance découverte Groupe (+ de 8 pers. 1h00) : 25€
- Formule Binôme (centres de loisirs, colos, mairies..) : 18€/pers. 1 char pour 2, 1h30

Montant Total TTC de la Formule choisie : €

Réservation : Ci-joint un chèque de € à l'ordre de Latitude Char représentant 30% de la formule

CONDITIONS GENERALES

Réservation : Ce contrat tient lieu de réservation.

Toute réservation sera prise en compte dès réception du contrat signé et accompagné d'un acompte de 30% du montant de la formule choisie. L'acompte est encaissé seulement APRES la prestation.

Annulation : LATITUDE se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs séances si les conditions de sécurité ou météorologiques ne sont pas favorables au bon déroulement des activités. La ou les séances seront reportées en fonction des disponibilités du planning. Pour tout contrat signé et annulé par le client le jour de la prestation ou toute personne ne se présentant pas à l'activité, 30% du montant de la prestation seront encaissés en dédommagement. Toute activité annulée par un groupe ou une collectivité dans un délai inférieur à 3 jours avant le début de la prestation sera facturée 50% du montant initial prévu et à 100% si l'annulation se fait le jour même.

Assurance : lors de l'activité vous êtes protégés par le biais du contrat RC pro AVIVA ASSURANCES contrat n°76811917, et assurés par votre assurance personnelle dans le cadre d'activités sportives.

Casse du matériel : Pour tout accident survenu par défaut de respect des consignes d'encadrement et de sécurité, le montant des réparations et l'immobilisation du matériel seront à la charge du client sans dépasser 150 €.

Fait le : Signature du contractant (suivi de « bon pour accord ») :

POUR LES MOINS DE 18 ANS : autorisation parentale

Je soussigné(e), père, mère, tuteur, responsable légale, autorise l'enfant, à participer à l'activité char à voile, et certifie que l'enfant est en bonne santé, et ne présente aucune contre-indication à la pratique du char à voile. Je suis informé que si les conditions climatiques le nécessitent, Latitude Char se réserve le droit de modifier les horaires, de reporter ou d'annuler les séances.

Fait à, le,

Signature :